



## QUI FINANCE L'ACDA (et sa création la CNCTC)? ... une question qui demeure sans réponses

- 1) Témoignage devant le Comité sénatorial permanent des Affaires juridiques et constitutionnelles le 2 mai 2013 avec l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA) et la Coalition nationale contre le tabac de contrebande (CNCTC).  
<http://www.parl.gc.ca/content/sen/committee/411%5CLCJC/35EV-50121-f.HTM>

**Senator Cordy:** Does your organization seek funding from the tobacco industry? Do you receive money from the tobacco industry?

**Mr. Rouillard [CNCTC]:** Yes. The tobacco industry participates in the coalition and so it contributes to the kitty, as we say.

**Senator Cordy:** How many executive members of your organization would be from the tobacco industry?

**Mr. Rouillard:** The members of the coalition contribute to a kitty. **They created a coalition and they appointed me, through a public affairs company,** to be their spokesperson and to stand up for the coalition's interests. That is my role. **I do not meet directly with these people.** We propose public awareness campaigns and we appeal to parliamentarians and governments to help fight contraband and make the public aware of the negative impacts of contraband. That is the type of work we do...

**Senator Fraser:** I have one question for each of you. **Mr. Rouillard, what is your total budget and what portion of this budget comes from the tobacco industry?**

**Mr. Rouillard:** **I do not have that information.**

**Senator Fraser:** But you are the director of your organization?

**Mr. Rouillard:** No, I am the spokesperson.

**Senator Fraser:** You are the spokesperson?

**Mr. Rouillard:** Yes.

**Senator Fraser:** **Would you be able to get us that information?**

**Mr. Rouillard:** **Yes.**

*[\* À la dernière vérification en décembre 2013, ces informations n'ont pas été envoyées au Comité sénatorial]*

2) **Témoignage du 3 décembre 2013 devant le Comité permanent de la Justice de la Chambre des communes avec la Coalition nationale contre le tabac de contrebande (CNCTC) :**

[http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2013/LOI\\_13\\_12\\_03\\_ComiteJustice\\_Temoignages\\_C10\\_Contrabande.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2013/LOI_13_12_03_ComiteJustice_Temoignages_C10_Contrabande.pdf)

**Hon. John McKay:** Mr. Grant, what do you say to Ms. Doucas's accusation that your group is somewhat compromised?

**Mr. Gary Grant [CNCTC]:** Well, I disagree. The coalition is funded by its members. The members are widely spread across the spectrum. In my view, we're talking about a bill that's going to deal with the criminal activity. I'm a non-smoker, and I discourage smoking, and I think smoking should be eliminated, but in my view, as a police officer, I can recognize the difference between a legal and regulated enterprise and a criminal enterprise, and in my—

**Hon. John McKay:** But you'd have to say that “He who pays the piper calls the tune”.

**Mr. Gary Grant:** Yes. Well, in my view, the founding of the committee, in a sense we're here to talk about the crime. The coalition's mission—and I wouldn't be involved with it if it was to sell legal cigarettes—and my mission, as a former police officer and a father of four, is to raise awareness of the negative impacts of the contraband trade on all Canadians. We're victimizing the Canadian taxpayers, hardworking retailers, as we've heard here, and, most significantly, our young people. They're being victimized by organized crime.

**Hon. John McKay:** ...police officer. You've probably been in court. You know that not all witnesses are treated equally and not all witnesses — how should we say it — come with entirely clean hands. So to Senator Fraser's question, which is what's your budget and what portion of it comes from the tobacco industry, are you able to answer that question?

**Mr. Gary Grant:** I'm not able to answer that. What I can tell you—

**Hon. John McKay:** Do you know when you'll be able to answer that?

**Mr. Gary Grant:** What I will tell you is that our funding, the coalition is funded by it's members, as I said, but it's on the public record—

**Hon. John McKay:** I understand that, but do you know when you'll be able to answer that question?

**Mr. Gary Grant:** No, I do not. I'm not involved in the—

**Hon. John McKay:** Don't you think you could do it in a day or two?

**Mr. Gary Grant:** I'm not involved. I'd have to talk to the coalition because I'm a paid spokesperson—

**Hon. John McKay:** Why would that be difficult?

**Mr. Gary Grant:** I don't know.

**Hon. John McKay:** Neither do I. I would have thought that your coalition would know quite easily what their budget is and what this contribution.... So if we could get an undertaking, Chair, from the witness and I'll leave it there. I know you to be an honourable man and I'm sure you could answer that question if that information is [available].

3) Témoignage d'Imperial Tobacco du 27 août 2013 devant la Commission de la Santé et des services sociaux: <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/csss-40-1/journal-debats/CSSS-130821.html>

**Mme de Santis :** Mais j'aimerais vous poser une autre question. Est-ce que vous connaissez l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation?

**M. Gagnon (Éric) [Imperial Tobacco]:** Bien sûr.

**Mme de Santis :** Est-ce que vous les soutenez?

**M. Gagnon (Éric) :** Soutenez?

**Mme de Santis :** Est-ce que vous les soutenez financièrement?

**M. Gagnon (Éric) :** Bien, en fait, l'association... En fait, l'Association des dépanneurs ou en fait tous les dépanneurs, c'est les gens qui permettent de vendre nos produits dans un cadre réglementaire et donc, comme tout partenaire d'affaires, que ce soit à travers la chaîne de production, c'est des gens avec qui on travaille, tout à fait.

**Mme de Santis :** Est-ce que vous soutenez leurs projets spéciaux comme des forums sur la contrebande ou leur autobus de luxe?

**Le Président (M. Bergman) :** M. Gagnon.

**M. Gagnon (Éric) :** Comme tout partenaire d'affaires, on supporte des initiatives de nos partenaires. Il faut comprendre que la contrebande fait perdre 900 millions de dollars à l'industrie du tabac au Canada, donc je pense que, comme toute entreprise qui perd 900 millions de dollars par année, je pense qu'on a le droit, en tant qu'entreprise légale, de pouvoir demander au gouvernement de mettre des règlements et des lois en place qui adressent cet enjeu. Si, aujourd'hui, je n'étais pas l'industrie du tabac, je pense que la contrebande aurait été réglée, ça fait longtemps. Malheureusement, on parle d'un produit nocif et donc c'est un crime qui est accepté par tout le monde à cause qu'on a un produit nocif.

4) Témoignage de l'AQDA (branche québécoise de l'ACDA) du 20 août 2015 devant la Commission de la Santé et des Services sociaux : <http://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/archives-parlementaires/travaux-commissions/AudioVideo-60635.html?support=video> (à 34:45)

**M. Lisée (Jean-François)** : Plusieurs des recommandations que vous faites, certaines d'entre elles sur le cartage, me semblent intéressantes et je vais y revenir mais d'abord, j'aimerais en savoir un peu plus sur votre organisation. Monsieur Gadbois, vous êtes président depuis combien d'années?

**M. Gadbois (Michel) [AQDA]** : Depuis 2007, depuis la création...

**M. Lisée** : Depuis la création. **Quel est le budget annuel de votre organisation?**

**M. Gadbois** : **Je vous le donnerai pas parce que je pense pas que c'est pertinent** pis c'est pas pour être embêtant. Y varie selon notre capacité de ramasser de l'argent. La façon dont nous on fonctionne c'est que chaque année, on a un sommet annuel où les détaillants – vous allez le voir dans notre mémoire – on décide des priorités. Et sur ces priorités-là, les détaillants nous donnent un mandat de soit faire des campagnes, faire des représentations etc. Des fois, le contexte règlementaire nous permet de le faire pis on peut intervenir, des fois faut faire de la recherche et nous, en plus des détaillants qui nous payent pour leur membership, on a aussi nos manufacturiers qui nous payent pour leur membership. **Je me fais souvent poser la question, avant que vous me la posiez : « est-ce que les manufacturiers de tabac contribuent? »** Oui, y contribuent, mais c'est nous qui demandons les montants d'argent selon les **campagnes qu'on veut faire et nos besoins**. Ça marche pas toujours, des fois ça marche, et on le fait pour d'autres campagnes, que ce soit le dossier des frais de cartes de crédit ou tout autre dossier comme le prix minimum de la bière, comme le dossier sur le prix du lait à la Régie, comme on a fait d'ailleurs avec le ministre Girard pour toute la dérèglementation. D'ailleurs, je vous invite à lire notre livre vert, vous allez voir qu'il y a 28 recommandations. Le tabac est important, mais c'est loin d'être notre seule préoccupation. Alors, si vous regardez les 28 recommandations, vous allez voir qu'on est même de concert avec le gouvernement pour mettre en place toute une révision de la réglementation qui touche notre secteur au niveau administratif.

**M. Lisée** : Monsieur Gadbois, je ne disconviens pas que vous interveniez sur plusieurs sujets, en plus du tabac. **Mais sur vos campagnes sur le tabac, je serais très intéressé de savoir quelle est la proportion de votre budget qui vient des compagnies de tabac.**

**M. Gadbois** : **Je peux pas vous le dire parce que ça dépend si je fais une campagne ou si je fais pas une campagne...**

**M. Lisée** : **En ce moment, la campagne que vous menez en ce moment? Est-ce que c'est 10%, est-ce que c'est 90%?**

**M. Gadbois** : **Pas du tout! Je peux pas vous le dire par cœur mais c'est pas la majorité de nos ressources, la majorité de nos ressources vient de nos détaillants, OK.**

**M. Lisée** : **C'est pas la majorité mais est-ce que c'est entre le tiers et la moitié?**

**M. Laporte (Pascal) [AQDA]** : Si je peux me permettre, en fait on fait appel à tous nos fournisseurs. Les fournisseurs de tabac sont des fournisseurs parmi tant d'autres. On a des fournisseurs de bière, des fournisseurs de lait, de chips, etc. **Donc on demande à tous nos fournisseurs de vouloir contribuer et le tabac en fait partie, oui. Dans quelle proportion? J'ai pas le chiffre avec moi, mais probablement dans la même proportion que nos ventes.**

**M. Lisée** : Probablement la même proportion que vos ventes? Écoutez, ça va un petit peu à la question de votre crédibilité parce que vous existez depuis 2007, vous gérez vos budgets, vous êtes là depuis des années, et vous nous dites que vous ne savez pas, vous ne pouvez pas nous dire quelle est la proportion de votre budget qui provient des compagnies de tabac. Je veux dire, moi j'ai été directeur général du CÉRIUM, j'avais un budget d'un million, je pouvais vous dire au dollar près la proportion qui venait de l'Université de Montréal, la proportion qui venait d'Hydro-Québec qui était notre partenaire, la proportion qui venait de chacun de nos partenaires et chacune de nos chaires. Alors je suis un peu surpris que vous disiez que vous ne savez pas quelle est la proportion de votre financement qui provient des cigarettiers, d'autant que sur la question du menthol, sur la question de la contrebande, sur la question des saveurs, les positions que vous défendez sont identiques à celles des compagnies de tabac.

**M. Gadbois** : Quelle surprise! Parce que c'est nos fournisseurs, comme n'importe quel de nos fournisseurs, s'ils ont l'intérêt qu'on vende un produit et que ce produit-là fait partie de nos tablettes, on le vend. Donc ils ont des intérêts communs, avec plaisir, comme essentiellement j'ai des intérêts communs avec la SAQ, avec Loto-Québec, qui sont membres chez nous aussi. Alors si l'essence de l'intérêt de la Commission, c'est de connaître nos finances, je vous dis que je suis pas venu ici préparé pour faire ça. Si c'est ça votre intérêt particulier à vous, on s'en reparlera après parce que je suis pas venu préparé pour présenter mes chiffres. Je trouve ça malheureux que c'est votre première question et votre première préoccupation quand que les détaillants, aujourd'hui, annoncent que, non pas à l'instar du gouvernement, mais que nous on va régler le problème je pense qui est le plus préoccupant pour la société québécoise, et je pense que pour cette Commission, c'est d'assurer 100% de conformité. C'est pour ça qu'on est ici aujourd'hui; vous pouvez continuer à me poser la question, j'y répondrai pas.

**M. Lisée** : Très bien. Ben, écoutez, moi je vous dis simplement qu'en tant que parlementaire, nous recevons des gens, on va recevoir Imperial Tobacco, y sont financés à 100% par Imperial Tobacco. On va savoir exactement pourquoi y nous disent ce qu'y nous disent. On a eu hier l'association des propriétaires qui nous ont dit ce qu'y disaient, on a eu l'association des produits de vapotage... donc on sait à qui on parle et on sait de quoi on parle, et ces gens-là ont une crédibilité totale. Vous, le fait que vous nous disiez aujourd'hui que vous ne savez pas quelle est la proportion de votre budget - que vous gérez depuis la création de l'Association - qui vient des cigarettiers, je m'excuse de vous dire que ça met en cause la crédibilité de ce que vous avez à nous dire, d'une part. Je vais continuer à échanger avec vous, ça met pas en cause la totalité de la crédibilité, mais je pense que c'est un problème. Je sais que la question vous avait été posée au Sénat canadien, vous aviez répondu « Euh j'ai pas les chiffres, je reviendrai une autre fois », ben là c'est une autre fois, vous les avez toujours pas, c'est louche! Je vous le dis là, votre position, elle est louche. Bon alors, maintenant qu'on a dit ça, je vais donc me concentrer avec vous pas sur les questions qui concernent le menthol ou la contrebande ou ce sur quoi vous dites la même chose que les cigarettiers : je sais ce qu'y disent, les cigarettiers, on discutera peut-être avec eux. Je vais me concentrer sur ce qui vous concerne, c'est-à-dire les dépanneurs. ...